

suivre les pègrinations d'un gouvernement qui a commencé avec un drapeau trifolié, qui a dit que c'était le seul modèle vraiment canadien, qu'il se fondait sur l'histoire et l'art héraldique, et a ensuite changé d'idée. Un honorable député a dit que ce modèle de drapeau était également sacré, il a dit qu'il débordait de signification historique, de validité symbolique et d'attrait national. C'était, disait-il, le seul drapeau acceptable.

Je signale que nous avons demandé un plébiscite dès le 20 mai. Lorsque j'ai demandé un plébiscite et dit que la question devrait être déferée au peuple par la voie du plébiscite, le premier ministre a déclaré que cette ligne de conduite ne serait pas adoptée. Nous avons tout le temps conservé cette attitude. Après tout, c'est le peuple qui vivra sous l'égide de ce drapeau qui devrait avoir son mot à dire sur la nature et le modèle du drapeau.

Afin que le compte rendu soit complet, monsieur l'Orateur, je signalerai que, le 22 juillet, en parlant à un programme du réseau national de télévision, j'ai dit que nous voulions que les Canadiens aient la chance de dire leur mot sur la question. J'ai proposé qu'un plébiscite soit accordé aux Canadiens, pour que nous puissions déterminer leur désir. J'ai dit qu'un tel plébiscite pourrait avoir lieu lors des prochaines élections générales. Parmi les questions qu'on devait poser—et je les ai formulées—j'ai proposé celles-ci: Êtes-vous pour le pavillon rouge? Êtes-vous pour le pavillon rouge auquel on ajouterait quelque chose pour marquer les deux patrimoines? Êtes-vous en faveur des trois feuilles d'érable tigées?

Des voix: Non!

M. Grégoire: Non!

M. Woolliams: Écoutez ces objecteurs de conscience!

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il y a quelques semaines à peine, ceux qui interrompent maintenant et disent des niaiseries étaient ceux qui appuyaient ce qu'ils condamnent aujourd'hui. (*Applaudissements*)

J'ai aussi proposé cette question-ci: Êtes-vous pour l'unique feuille d'érable? Depuis, j'ajouterais: Êtes-vous en faveur de ce qui a été proposé comme formule de rechange et compromis par les membres conservateurs du comité du drapeau?

M. Grégoire: Non, non.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'ignore si c'est un écho que j'entends, mais il est certainement inintelligible.

M. Grégoire: Non.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): C'est une critique du Québec, de cela je suis sûr.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! L'ordre et le décorum à la Chambre des communes sont d'extrême importance. Ils sont de tradition chez nos deux races, et ils doivent être maintenus. Il en est question dans notre Règlement. Je vous reporterais à l'article 35 de ce dernier, et je cite:

Nul député ne doit parler irrévérencieusement de Sa Majesté ou d'un autre membre de la famille royale, ni de Son Excellence ou de la personne qui administre le gouvernement du Canada. Nul député ne doit se servir d'expressions offensantes pour l'une ou l'autre des deux Chambres ni pour un de leurs membres.

Je me permets de rappeler aux honorables députés que lorsqu'un dignitaire de la Chambre, notamment le chef de l'opposition, prononce un discours, ce qui constitue sans aucun doute un effort physique considérable, on devrait l'écouter avec respect et attention. (*Applaudissements*)

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je n'ai rien contre les questions, mais il est difficile de se faire entendre lorsque règne la cacophonie. C'est comme une musique de fond pendant qu'on parle.

L'hon. M. Nowlan: De la musique dissonante.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...

Une voix: Asseyez-vous, petit fat!

M. Grégoire: ...Puis-je poser une question...

Des voix: Asseyez-vous!

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je disais que le plébiscite devrait comprendre le modèle de rechange présenté par les conservateurs en vue de faire l'unanimité parmi les députés, c'est-à-dire celui dont j'ai parlé tantôt. Certains soutiennent qu'un plébiscite diviserait la nation. Il y a eu dans le passé des plébiscites qui n'ont pas eu ce résultat. Les plébiscites portent sur des questions lourdes, de contenu émotif. Des plébiscites ont été recommandés par des premiers ministres comme sir Wilfrid Laurier, M. Robert Borden, lorsqu'il siégeait dans l'opposition, et M. Mackenzie King, sur des questions qui touchaient le cœur et les sentiments de la population. Car personne ne saurait soutenir que les députés, d'un côté ou de l'autre, ont jamais laissé savoir aux Canadiens que, dans cette attitude en faveur d'un drapeau distinctif—qui, je crois, est celle de tous—le parti libéral avait en vue un drapeau dépourvu de tout symbole représentant notre héritage britannique, voire notre héritage français.